



Aperçu des prestations d'assurance Corporate Travel Insurance^{CTI}

	ECONOMY	BUSINESS	PREMIUM
Frais d'annulation Si le voyage n'est pas effectué (maladie, accident, décès etc.)	5000.–	20 000.–	60 000.–
Retard aérien Prise en charge des frais supplémentaires en cas de vol de correspondance manqué	500.–	1000.–	2000.–
Aide SOS/protection contre les crises/assistance médicale			
Transport à l'hôpital	illimité	illimité	illimité
Rapatriement au lieu de domicile	illimité	illimité	illimité
Rapatriement en cas de décès	illimité	illimité	illimité
Frais de recherches et de sauvetage	50 000.–	50 000.–	50 000.–
Visite des proches à l'hôpital (max. 2 personnes)	frais effectifs	frais effectifs	frais effectifs
Frais supplémentaires du retour non prévu	vol en classe économique	vol en classe business	vol en classe business
Frais de voyage pour le collaborateur de remplacement	vol en classe économique	vol en classe business	vol en classe business
Coûts d'enterrement	–	–	10 000.–
Coûts supplémentaires en cas de séjour stationnaire	–	–	100.– par jour
Frais médicaux dans le monde entier Assurance complémentaire frais médicaux à l'étranger	500 000.–	2 000 000.–	illimité
Capital en cas d'accident			
En cas de décès	100 000.–	200 000.–	1 000 000.–
En cas d'invalidité	200 000.–	400 000.–	2 000 000.–
Exclusion de franchise pour véhicules de location Prise en charge de la franchise de l'assurance casco et vol	1000.–	5000.–	10 000.–
Bagages			
Vol, détérioration et perte	–	10 000.–	20 000.–
Livraison tardive	–	2000.–	2000.–
Protection juridique pour voyages d'affaires Protection juridique à l'étranger	–	250 000.–	500 000.–
Responsabilité civile pour voyages d'affaires Responsabilité civile à l'étranger	–	2 000 000.–	5 000 000.–
Prestations gratuites	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service 24 heures sur 24/365 jours ✓ Service d'informations médicales ✓ Avance de frais en cas de perte ou de vol de moyens de paiement à l'étranger ✓ Portail d'informations en ligne concernant le voyage, le pays où doit être effectué le voyage, la sécurité et les soins médicaux ✓ Organisation du blocage des téléphones portables, cartes de crédit ou cartes clients ✓ Transmission de notifications aux proches en cas d'urgence ✓ Transfert administratif à une ambassade ou un avocat en cas d'urgence ✓ Information des entreprises de transports et des hôtels en cas de retard 		

GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE

Frais d'annulation Si le voyage n'est pas effectué en raison de l'annulation du rendez-vous d'affaires par le partenaire commercial	2000.–
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Sommes maximales assurées en CHF et par personne. Le présent aperçu ne fait que résumer les prestations d'assurance. Il ne comprend pas le texte intégral ni toutes les prises en charge, conditions et exclusions des contrats d'assurance proposés. Le contrat d'assurance proprement dit et les Conditions générales d'assurance (CGA) E495 restent déterminants dans tous les cas.
Etat septembre 2017. Modifications de prestations et primes réservées.